

Fiche Métier : Assistant de prévention et de sécurité

L'assistant de prévention et de sécurité est un agent contractuel de la fonction publique recruté pour assurer dans les établissements scolaires des missions de prévention et de sensibilisation à la sécurité. Il intervient dans les écoles classées sensibles, et travaille avec les enseignants sous la responsabilité du chef d'établissement.

Comment devenir Assistant de prévention et de sécurité ? Retrouvez ici les missions, formation nécessaire, rémunération de cette profession.

Mission du métier : Assistant de prévention et de sécurité

Recruté par l'académie ou le directeur de l'école, l'assistant de prévention est là pour prévenir les **risques liés à la sécurité des biens et des personnes** dans l'établissement :

- Ils ont un rôle **d'analyse** pour évaluer les politiques de prévention/sécurité à mener.
- Intégrés dans l'équipe pluridisciplinaire de l'établissement, ils ont un rôle dans le **travail éducatif quotidien**.
- Ils gèrent les situations de crise détectées lorsqu'il y a mise en danger des biens et des personnes.
- Ils travaillent à rétablir un climat scolaire de sécurité et à ce titre :
- Ils ont un rôle de **réfèrent et de conseil** auprès des élèves. Ils doivent les sensibiliser à l'autorité et les accompagner en cas de conduite risquée ou de mise en danger de la vie d'autrui. Lorsqu'un élève a une conduite particulièrement problématique, l'assistant de prévention et de sécurité peut être **son réfèrent** et prendre en charge son accompagnement.
- Ils ont un **rôle de relai** vers le personnel interne et les interlocuteurs externes de l'établissement sur les problématiques de sécurité. Ils informent et forment les professeurs, surveillants et conseillers principaux d'éducation sur les problématiques liées à la sécurité. Ils sensibilisent le personnel sur les conduites à adopter en cas de problème et les informent sur les différents troubles qui peuvent exister.
- En externe, ils sont les **interlocuteurs privilégiés** des équipes mobiles de sécurité et si nécessaire des services de police. Ils sont à la fois relais et experts en cas de problème ou de suivi d'une situation de crise.
- Ils sont amenés à représenter les établissements lors de la mise en place de partenariats. Ils contactent des intervenants potentiels et sont les référents des services sociaux, collectivités territoriales, associations.

Devenir Assistant de prévention et de sécurité : Qualités requises

L'assistant prévention sécurité est un agent de la fonction publique : il doit avoir le **sens du service aux autres** et de la **collectivité**.

Il connaît les problématiques de sécurité rencontrées dans les établissements scolaires. Idéalement, il a une **expérience en animation jeunesse** dans un secteur sensible. Il est pédagogue, sait s'adresser aux jeunes et asseoir son autorité. Il a des connaissances en **formation, animation, psychologie**.

Amené à être l'interlocuteur des différents services de l'État, il a une excellente **connaissance des divers acteurs du secteur sanitaire et social**. Il sait identifier les bons leviers pour mener à bien ses actions.

Assistant de prévention et de sécurité : carrière / possibilité d'évolution :

Le poste est disponible en **contractuel** sans limite d'âge, à partir d'un bac+2. Le contrat est généralement d'un an renouvelable pendant six ans. À l'issue de cette expérience, l'**assistant en prévention et sécurité** peut évoluer vers des carrières dans le **sanitaire et le social ainsi que dans les métiers de la formation**.

Salaire brut mensuel d'un débutant : 1430 €

Situation du métier / contexte pour devenir Assistant de prévention et de sécurité

Le nombre de postes dépend des secteurs et des écoles. Ils ont été ouverts en 2012, et les établissements recrutent directement ou passent par l'académie. Il y a peu d'opportunités tous les ans. Il s'agit souvent de temps partiels (25 heures hebdomadaires).